

N°1292

du 17  
DECEMBRE  
2019



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

TELECOMS

Au-delà des taux en hausse entre 2015 et 2018  
**Le Togo veut se faire mieux noter par l'UIT**

P.3

BLANCHIMENT DE CAPITAUX

En prélude à l'évaluation mutuelle du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux

P.6

**Se conformer aux normes internationales**

EDUCATION

Francophonie / Enseignement du français au Togo  
**Une nouvelle convention renforce le partenariat entre la France et le Village du Bénin**

P.4

P.3

## Scrutin présidentiel apaisé et transparent

# AVEC LE RENOUVELLEMENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE



Le Chef de l'Etat Faure E. Gnassingbé

## La question des réformes politiques va être soldée

P.3 A la suite d'une analyse particulière sur le budget de l'Etat, gestion 2018

**La Cour des comptes envisage un «audit thématique du recouvrement des dividendes»**

P.4 Accord négocié et signé par l'ensemble des partenaires de la santé

**Un nouveau Compact national pour mobiliser des financements pour le PNDS 2017-2022**

## AZIMUTS INFOS

## Windows : la faille BlueKeep exploitée par des hackers

Plus de peur que de mal puisqu'il ne s'agit pas d'un ver, mais la faille BlueKeep a permis à des pirates d'infecter des milliers de PC et de les utiliser pour miner les cryptomonnaies. Mois après mois, le nombre d'ordinateurs vulnérables diminue.

En mai dernier, Microsoft avait publié un correctif majeur pour ses anciens systèmes, de Windows XP à Windows 7, ainsi que Windows Server 2003 et 2008, un événement très rare notamment pour Windows XP qui ne reçoit plus de mises à jour. Le patch était destiné à corriger une faille appelée BlueKeep, qui selon les chercheurs exposait des millions d'appareils à un potentiel ver informatique, un virus capable de se propager automatiquement d'une machine vulnérable à une autre.

Les chercheurs évaluaient le danger d'un tel virus au même niveau que WannaCry qui avait infecté plus de 200.000 machines, et exhortaient les administrateurs concernés à mettre à jour leurs systèmes ou à risquer une catastrophe. Plusieurs démonstrations ont montré qu'il suffit de 22 secondes pour prendre le contrôle d'un ordinateur sans correctif.

## BlueKeep exploité pour le cryptominage

Près de six mois plus tard, le premier malware exploitant en masse la faille a fait surface, sans néanmoins déclencher l'apocalypse annoncée. Il ne s'agit pas d'un ver comme le craignaient les chercheurs, mais d'un banal cryptojacking, un virus qui utilise la puissance de l'ordinateur victime pour miner les cryptomonnaies. Contrairement à un ver, qui se propage automatiquement d'une machine infectée à une autre, l'attaque est lancée directement par le hacker qui a scanné Internet pour repérer les machines vulnérables.

L'absence de ver à ce stade indique que son développement n'est sans doute pas jugé rentable par les groupes de hackers. Le nombre de machines vulnérables a diminué, bien qu'il en reste encore près de 735.000 reliées à Internet. Chaque mois qui passe voit une baisse du nombre d'ordinateurs sans le correctif, et le risque d'une infection de masse s'éloigne de plus en plus.

## Tik Tok lance son smartphone

Star des réseaux sociaux chez les ados, l'application Tik Tok a désormais un smartphone qui lui est dédié. Au-delà de l'accès direct lorsque l'écran est verrouillé, c'est surtout un modèle très puissant à un prix plus que raisonnable. Pour l'instant, c'est réservé à la Chine.

Entre Vine et Snapchat, le réseau social Tik Tok a le vent en poupe chez les ados. Cette jeune application mobile permet de créer ses petits clips et de les partager avec ses abonnés, et elle affiche une croissance de 70 % en 2019 avec près de 200 millions de téléchargements. Au départ, c'était plutôt musical mais aujourd'hui, on trouve de tout sur cette plateforme.

Derrière cette application, on trouve l'éditeur ByteDance, et fort de ses 700 millions d'utilisateurs mensuels, il a décidé d'aller plus loin et de développer son propre smartphone en s'associant au fabricant Smartisan. Il s'agit du Jianguo Pro 3, un modèle sous Android 9.0. Vendu moins de 400 euros en Chine, il a tout d'un smartphone haut de gamme avec une dalle AMOLED de 6,4 pouces capable d'afficher des images en Full HD+. Sous l'écran, un processeur Snapdragon 855+, 8 ou 12 Go de mémoire vive, et entre 128 et 256 Go de mémoire de stockage. C'est clairement musclé et c'est une très bonne affaire au regard du tarif du modèle de base.

Pas sûr qu'il sorte en France...

Ensuite, pour poster ses vidéos sur Tik Tok ou ses photos sur d'autres réseaux sociaux, on trouve quatre capteurs photo à l'arrière dont un capteur Sony de 48 mégapixels. Ils sont plus discrets que sur certains modèles de marques bien plus connues. L'appareil à selfies se cache dans une goutte d'eau, tandis que le lecteur d'empreintes est situé sous l'écran.

La batterie de 4.000 mAh est confortable et pour accéder à Tik Tok, un simple glissement du doigt vers le haut permet d'accéder à l'application. Deux petits regrets : l'absence de puce NFC aujourd'hui très pratique pour le paiement sans contact et il n'est pas certain que le smartphone passe les frontières de la Chine.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

## Patrimoine

## La France restituera 26 œuvres d'art au Bénin d'ici début 2021

Le feuilleton politico-culturel sur la restitution des œuvres d'arts ou autres objets saisis pendant la colonisation continue de plus belle entre la France et ses ex-colonies. Selon le gouvernement français, la restitution par la France au Bénin de 26 œuvres d'art se fera "dans le courant de l'année 2020, peut-être au début de l'année 2021", selon le ministre français de la Culture Franck Riester. Après avoir évoqué le principe d'une restitution d'œuvres en 2017 à Ouagadougou, le président français Emmanuel Macron avait annoncé en novembre 2018 que la France allait remettre les œuvres "sans tarder".

Le gouvernement béninois doit encore définir le lieu qui accueillera cette restitution qui se fera soit à travers une "remise" soit directement par un transfert de propriété "si la loi française est votée d'ici là".

Le mois dernier, le premier ministre français Edouard Philippe, lors d'une visite à Dakar, a restitué un sabre d'un des fils du résistant peul à la pénétration coloniale, El Hadj Omar Tall. Le chef du gouvernement français l'avait présenté comme le sabre de l'ancien résistant avant que des experts ne découvrent la supercherie. Néanmoins, le sabre repose au Musée des civilisations de Dakar.



## A paraître

## Les fables du moineau de l'écrivain togolais Sami Tchak

L'écrivain togolais Sami Tchak fera paraître un roman en 2020 aux éditions Gallimard. "Le volcan un instant tranquillisé s'est de nouveau réveillé. Les œufs, autour de nous, se sont craquelés. Il en sortait des moineaux et des poules, des vipères et des tortues, des chauves-souris et des agoutis, des solitaires et des anguilles. Ces dernières se sont fauillées vers nous, s'entortillant autour de nous comme si nous étions leurs parents. La vie comme un œuf, as-tu dit... J'ai été écartelée. Au-dessus de moi, un bec attendait de percer mon cœur. Mais au moment où il s'abaissait, tu t'es jeté sur moi. Le bec du moineau a traversé ton cœur et le mien... Chien noir, ange noir, baobab ou moineau, bébé balafé à la mèche d'albinos, ou bien autre chose encore. Regard noir dans le ventre du monde."

Extraits de la postface d'Ananda Devi. Un lumineux détour d'admiration et d'amour baigné d'une extrême tendresse pour dire l'auteur et son moineau, au fil, au cœur cruels de cette fable africaine et universelle.

Sami Tchak, de son vrai nom Sadamba Tcha-Koura, écrivain subversif et engagé, n'hésite pas à s'attaquer aux confort et assises de la littérature africaine contemporaine : sa trop bonne conscience, ses réflexes militants, sa nostalgie voilée de la négritude. En 2001, son premier roman publié en France, Place des fêtes, faisait valser les tabous sexuels et familiaux dans un langage cru, en campant notamment un ado fils d'immigrés fantasmant sur sa propre mère, la sacro-sainte mère africaine. Cette littérature jubilatoire n'hésite pas à choquer, voire à piéger le



Après quelques années d'enseignement en philosophie, il prend en 1986 le chemin de la Sorbonne pour y poursuivre des études de sociologie. Une fois son doctorat obtenu, il poursuit ses recherches qui le mènent en 1996 à Cuba, où il observe comment la prostitution est devenue "une stratégie de survie" dans une île privée de l'aide soviétique et victime du blocus. Sa rencontre avec le continent latino-américain, dont il découvre ensuite le Mexique et la Colombie, est décisive : c'est sur une toile de fond "latina" que se déroulent les quatre romans qui suivent Place des fêtes. Ainsi Le Paradis des chiots, décrivant la candeur et l'extrême violence mêlées des gosses sans avenir d'un bidonville colombien, reçu en 2007 le Prix Ahmadou Kourouma.

lecteur dans le plaisir à raviver le morbide et se moquer de l'horreur. Alain Mabanckou en parle d'ailleurs de manière dithyrambique : "le roman le plus hardi, le plus iconoclaste de la littérature subsaharienne francophone contemporaine".

L'écrivain naît en 1960 au Togo.

## Culture et société

## Miss Ichabatou Tchoro Gnongbo en Israël

Miss Togo 2018, Ichabatou Tchoro Gnongbo est en terre d'Israël depuis dimanche 15 décembre pour une visite de 6 jours. Mme Ichabatou Tchoro Gnongbo fait partie de la sélection du 'Western Africa beauty' pour un voyage qui rassemble des Miss de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cameroun et du Togo.

Il s'agit d'une première initiative

du genre organisée par le ministère israélien des Affaires étrangères. Programme du tourisme : Jérusalem, la ville sainte trois fois sainte, Judée et Tibériade.

Les plus belles femmes africaines de l'heure rencontreront de femmes qui ont un parcours exceptionnel dans différents domaines : lutte contre la pauvreté, santé, éducation, art et culture, business...



## Cinéma

## Anna Karina, figure de la Nouvelle Vague est décédée

L'actrice, comédienne et chanteuse Anna Karina est décédée vendredi 14 décembre à Paris des suites d'un cancer, à 79 ans.

"C'était une artiste libre, unique", a déclaré ce dimanche à l'AFP son agent, Laurent Balandras, selon qui la comédienne s'est éteinte auprès de son mari, le réalisateur américain Dennis Berry.

D'origine danoise, elle était une des comédiennes emblématiques de la Nouvelle Vague. Dans les

années 60, elle a tourné sept films avec le réalisateur Jean-Luc Godard, dont elle a partagé la vie, comme "Pierrot le Fou" ("Qu'est-ce que j'peux faire, j'sais pas quoi faire"), ou "Bande à part").

Elle a également travaillé avec Agnès Varda, Chris Marker, Roger Vadim, Luchino Visconti ou encore Jacques Rivette.

De son vrai nom Hanne Karin Bayer, elle a fait également carrière dans la mode avec la couturière

Coco Chanel qui l'a Anna Karina. Arrivée à Paris en 1957, elle a été repérée par Godard, journaliste aux Cahiers du Cinéma qui lui propose un petit rôle dans "A bout de souffle" avec Jean Seberg et Jean-Paul Belmondo, qu'elle décline (elle ne voulait pas se déshabiller). Il la rappellera quelques mois plus tard pour le rôle principal du "Petit soldat", un film sur la guerre d'Algérie qui sera interdit. Sur le tournage naît entre eux une idylle tumultueuse.



Anna Karina a aussi publié plusieurs romans et joué au théâtre.

## Scrutin présidentiel apaisé et transparent

AVEC LE RENOUELEMENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE  
La question des réformes politiques va être soldée

Late Pater

Le Président de la République a eu une audience et des échanges avec les présidents des Institutions de la République, le vendredi 13 décembre 2019, afin de faire le point sur l'état d'avancement du processus électoral. Dans ce cadre, le Gouvernement a fait part des mesures et initiatives déjà engagées pour traduire sa volonté d'ouverture et de décripation ainsi que le souci de garantir un processus électoral consensuel et inclusif et des élections démocratiques, transparentes et crédibles. Il en est ainsi des dispositions prises pour assurer la révision du fichier électoral, dont la consolidation sera effectuée avec l'appui technique de la CEDEAO. De même, il a été mis en place un comité de suivi qui permet aux acteurs politiques d'échanger et d'apporter leurs contributions en vue du bon déroulement du processus électoral.

Par ailleurs, le Gouvernement a réservé un accueil favorable aux missions d'évaluation préélectorale des Nations Unies et de la CEDEAO. Il a pris des dispositions réglementant le

réformes constitutionnelles et institutionnelles du 15 mai 2019 en attendant la mise en place du Sénat et la désignation par cette institution des membres restants.

Avec cette annonce relative à la recomposition de la CEDEAO, le Président de la République Faure Gnassingbé vient de prouver aux Togolais et la classe politique son désir de voir son pays progresser dans la démocratie et procéder un virage vers le développement et l'émergence. La consigne est très claire et ne souffre d'aucune ambiguïté. Et donc, une réforme de plus qui va être faite, vidant peu à peu, la feuille de route de la CEDEAO. En effet, que reste-il de la feuille de route de la CEDEAO du 30 Juillet 2018 ? Récapitulatif :

**Recommandation 38. La CEDEAO encourage le Gouvernement togolais à poursuivre les mesures de confiance et d'apaisement en accélérant les procédures judiciaires relatives aux personnes arrêtées lors des manifestations politiques et d'étudier la possibilité de mesures additionnelles en faveur de ces personnes.** Ce qui fut fait avec la libération des

**Gouvernement et les acteurs politiques à œuvrer en vue de l'adoption des réformes constitutionnelles en prenant en compte, entre autres, les points suivants :** - *Le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du Président de la République ; - La limitation à deux, du nombre de mandats présidentiels ; - La recomposition de la Cour Constitutionnelle pour notamment revoir sa composition et limiter le nombre de mandat de ses membres - Le renforcement du processus électoral.* A chacun de constater si le gouvernement s'est conformé aux recommandations ou pas.

**Recommandation 43, La conférence des Chefs d'Etat recommande l'adoption de ces réformes par la voie parlementaire en vue d'accélérer le processus de leur mise en œuvre. Le cas échéant, ces réformes seront soumises aux consultations électorales.** La date référence est le 8 Mai 2019 avec l'adoption de la révision constitutionnelle ayant pris en compte toutes ces recommandations. Il en est de



Des membres de la Cour Constitutionnelle posant avec le président Faure Gnassingbé (Archives)

déploiement des observateurs nationaux et internationaux, ainsi que des mesures de sécurisation du processus électoral avec la création de la Force Election Présidentielle 2020, entre autres.

Le Gouvernement a saisi l'occasion pour réaffirmer son engagement à poursuivre son appui à la CENI et à toutes les autres institutions intervenant dans l'organisation et la conduite du processus électoral, en prenant toutes autres dispositions adéquates pour en garantir le déroulement serein et pacifique.

A l'issue des échanges, le Président de la République a instruit le Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour le renouvellement de la Cour constitutionnelle conformément aux

détenus, arrêtés lors des manifestations de l'opposition dans les villes du Togo. Aujourd'hui, l'opposition n'en fait plus cas.

**Recommandation 41. La conférence des Chefs d'Etat exhorte le Gouvernement à procéder à la révision intégrale du fichier électoral en vue de l'organisation, le 20 décembre 2018, des Elections législatives.** Les leaders de l'opposition sont à même de témoigner de la tenue effective de ces révisions de la liste électorale puisqu'ils ont appelé leur militant et sympathisants à boycotter cette opération. Eux-mêmes ont boycotté le scrutin du 20 décembre 2018.

**Recommandation 42. La Conférence invite le**

même pour l'appel au gouvernement de donner la possibilité aux Togolais vivant à l'étranger de voter dans leurs lieux de résidence lors des élections nationales. Le processus du HCTE est arrivé à terme avec la modification du code électoral et la mise en place des centres de vote dans les ambassades du Togo dans certaines capitales des pays africains et européens.

Avec cette décision de se conformer à la recommandation 42 de la feuille de route de la CEDEAO, c'est la dernière citadelle des fors de la CEDEAO qui est investie. La voie indiquée par le Président de la République devrait être rapidement suivie d'effet

(suite à la page 4)

A la suite d'une analyse particulière sur le budget de l'Etat, gestion 2018

## La Cour des comptes envisage un « audit thématique du recouvrement des dividendes »

Late Pater

Le versement d'un dividende est le montant qu'un actionnaire obtient des bénéfices faits par la société dans laquelle il détient des actions. Le montant est calculé selon le nombre précis et le type d'actions qu'il détient. Les dividendes sont habituellement payés en numéraire mais ils peuvent également être émis en parts ou en actions. Comme toute personne physique ou morale, le Togo touche aussi des dividendes. Chaque année, le budget de l'Etat en fait cas.

Dans le budget initial 2019, les produits des participations financières de l'Etat (dividendes) sont fixés à 27.341.200.000 francs Cfa. Ils ont subi une variation lors du premier collectif budgétaire 2019 pour se stabiliser à 26.938.200.000 francs Cfa, soit une baisse de 1,47%. Ce qui équivaut à un poids relatif de 1,80% dans le budget général de l'Etat. En 2020, ils sont projetés à 29.508.503.000 francs Cfa, en augmentation de 9,54% – soit la somme des 6 milliards de francs Cfa par la Lonato, 10 milliards de francs Cfa par le groupe Togo Télécom, 150 millions par T-Oil, 350 millions par la société togolaise de stockage de Lomé (STSL), 500 millions par Wacem, 300 millions par la société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), 2 milliards par le Port de Lomé, etc.

Faisant partie des recettes non fiscales, les dividendes des sociétés d'Etat et de sociétés à participation publique ont été particulièrement analysés par la Cour des comptes dans le cadre de son travail de jugement sur l'exécution du budget 2018. Pour une prévision

dans la loi de finances, gestion 2018, d'un montant global de 28.945.000.000 francs Cfa, l'exécution s'est élevée à 27.865.239.113 francs Cfa, soit un taux de recouvrement de 96,27%. Dans l'ordre des prévisions, recouvrements et taux de recouvrement, les sociétés concernées sont : AFRICA-RE, 16 millions de francs Cfa, 80.671.680 francs Cfa et 504,20% ; CICA-RE, 40.000.000 francs Cfa, 50.442.000 francs Cfa et 126,11% ; Lonato, 6 milliards de francs Cfa, 5 milliards de francs et 83,33% ; Port autonome de Lomé, 3 milliards de francs Cfa, 1.500.000.000 francs Cfa et 50,00% ; Groupe Togo Télécom, 9 milliards de francs Cfa, 10 milliards de francs Cfa et 111,11% ; Orabank, 80 millions de francs Cfa, 68.449.808 francs Cfa et 85,56% ; Voltic Togo, 5 millions de francs Cfa, 1 million de francs Cfa et 20,00% ; Wacem, 600 millions de francs Cfa, 412.500.000 francs Cfa et 68,75% ; BCEAO, 5 milliards de francs Cfa, 5 milliards de francs Cfa et 100,00% ; COMPEL 174 millions de francs Cfa, 0 franc Cfa et 0,00% ; Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), 3.185.000.000 francs Cfa, 4.258.436.835 francs Cfa et 133,70% ; BIA Togo, 150 millions de francs Cfa, 0 franc Cfa et 0,00% ; DC-BR/BRVM, 40 millions de francs Cfa, 39.200.000 francs Cfa et 98,00% ; Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), 1 milliard de francs Cfa, 1,020 milliard de francs Cfa et 102,00% ; Société togolaise de stockage de Lomé (STSL), 350 millions de francs Cfa, 295.800.000 francs Cfa et 84,51% ; Togo-Oil Company (T-Oil), 150 millions de

francs Cfa, 138.738.790 francs Cfa et 92,49%.

L'analyse a permis de faire quelques observations. De façon générale, la part des dividendes dans le budget est faible. Seulement 28.945.000.000 francs Cfa sur un total de 1.310.934.862.000 francs Cfa, soit un taux de 2,21%. Les sociétés UTB, BPEC, SALT, CEET, MM Mining, Granu Togo, Global Merchants, bien que répertoriées n'ont pas fait l'objet de prévisions ni de recouvrements. Par contre, la BIA Togo et la SAZOF dont les prévisions sont respectivement de 150 millions de francs Cfa et 50 millions de francs Cfa n'ont rien versé au Trésor. Les sociétés AFRICA-RE (504,20%), CICA-RE (126,11%), Groupe Togo Télécom (111,11%), Société nouvelle des phosphates du Togo (133,70%), Nouvelle société cotonnière du Togo (102,00%) ont exécuté leurs prévisions au-delà de 100% tandis que les sociétés telles que Voltic-Togo (20%) et le Port autonome de Lomé (50%) ont faiblement exécuté leurs prévisions. La BCEAO a entièrement réglé ses dividendes (100%).

Selon la Cour des comptes, cette situation diversifiée des situations des prévisions et recouvrements des prévisions atteste la non maîtrise des prévisions et des recouvrements des dividendes pour certaines sociétés. Du coup, « la Cour des comptes devrait envisager un audit thématique du recouvrement des dividendes par les services du Trésor », indique le rapport d'observations définitives sur l'exécution de la loi de finances, gestion 2018.

Télécoms / Au-delà des taux en hausse entre 2015 et 2018

## Le Togo veut se faire mieux noter par l'UIT

Le Directeur Général de l'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) a procédé, le 10 décembre 2019 à Lomé, à l'ouverture du séminaire de renforcement des capacités des acteurs du secteur sur la gestion et le traitement des données TIC. Ce séminaire organisé en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) s'est tenu du 10 au 13 décembre 2019.

Le gouvernement togolais a inscrit le numérique au cœur de sa stratégie nationale de développement pour accélérer le développement des secteurs prioritaires de l'économie nationale et moderniser son administration. La politique sectorielle retenue à cet effet vise à faire du Togo un hub de services et un centre international d'innova-



Photo des acteurs qui ont été formés

tion et de compétence digitale. La mise en œuvre de cette stratégie qui s'étend sur la période 2018-2022, a permis au Togo d'enregistrer ces dernières années des résultats significatifs. Le taux de pénétration de la téléphonie est ainsi passé de 70,4% en 2015 à 84% en 2018 et le taux de pénétration de l'internet de 12,9% à 49,5% sur la même période. Les tarifs ont

également fait l'objet de baisses importantes, comprises entre 30% et 85% sur les 4 dernières années.

L'un des objectifs de la Déclaration de politique sectorielle est de faire figurer le Togo dans le Top 10 des pays africains sur les grands indicateurs internationaux. Mais force est de constater le mauvais classement du pays dans les dif-

(suite à la page 4)

Accord négocié et signé par l'ensemble des partenaires de la santé

## Un nouveau Compact national pour mobiliser des financements pour le PNDS 2017-2022

Late Pater

Le gouvernement togolais à travers le ministère de la santé et de l'hygiène publique, la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux, les acteurs non étatiques du niveau national et autres parties prenantes ont signé, le 10 décembre 2019 à Lomé, le nouveau Compact national. Il s'agit d'un accord négocié et signé pour une durée déterminée, par lequel tous les partenaires s'engagent à mettre en œuvre et à respecter les priorités nationales de santé, définies et décrites dans la stratégie nationale de santé. Objectif principal : définir un cadre unique et harmonisé pour des investissements accrus et plus efficaces, afin de donner au pays la possibilité d'accélérer les progrès dans la réalisation des priorités et objectifs nationaux de santé.

Plus est, le Compact aide à un alignement des appuis sectoriels sur le Plan national de développement sanitaire et les procédures financières budgétaires et comptables en vigueur au Togo, ce qui réduit les coûts de transaction ; une



Photo de famille à la fin de la cérémonie de signature

amélioration de la prévisibilité des ressources extérieures à moyen terme et l'alignement des versements des partenaires sur le cycle budgétaire ; une meilleure affectation des fonds aux dépenses publiques ainsi qu'un renforcement du système national de gestion des finances publiques et de reddition des comptes et une intégration du mécanisme de suivi-évaluation des appuis des partenaires dans les dispositifs du suivi-évaluation des performances des politiques publiques conduits par le gouvernement, tout en y associant la société civile. Le Compact tient compte des accords bilatéraux existants qui, seuls, ont force contractuelle. Cependant, les nouveaux accords de coopération post-signature au Compact se ba-

seront sur les orientations du Compact dans la mesure du possible.

A la fin, le Compact doit aider à mobiliser les ressources pour le financement du Plan national de développement sanitaire (PNDS, 2017-2022) en vue d'atteindre la couverture sanitaire universelle, suivant l'axe 3 du Plan national de développement. En signant cet accord, le gouvernement s'engage à poursuivre ou à opérer des réformes dans le secteur de la santé. Les partenaires, eux, s'engagent ainsi à accompagner financièrement le Togo pour les actions inscrites dans le PNDS. Le PNDS 2017-2022 est évalué à 674 milliards de francs Cfa, avec une contribution attendue de près de 18% des partenaires.

Francophonie / Enseignement du français au Togo

## Une nouvelle convention renforce le partenariat entre la France et le Village du Bénin

La France et le Village du Bénin (le Centre international de recherche et d'études de langue de l'université de Lomé) s'associent pour l'enseignement de la langue française au Togo au profit de personnes venant principalement de pays anglophones. Une nouvelle convention a été signée entre l'ambassade et le Village du Bénin, scellant un partenariat entre les deux entités pour les trois prochaines années. Coordinée par le Centre de langues de l'Institut Français du Togo (IFT), cette convention permettra de renforcer l'apprentissage du français et la certification en français langue étrangère au Togo, précise-t-on officiellement.

Concrètement, le centre de langue de l'IFT coordonnera trois sessions annuelles d'examen de certifications en français langue étrangère (DELF et DALF) au profit d'environ 700 candidats chaque année. La convention permettra également aux enseignants de bénéficier de formations : (1) l'ensemble des enseignants du Village du Bénin bénéficiera d'une formation par an dispensée par un expert français ; (2) chaque année, un enseignant bénéficiera également d'une bourse



pour développer et perfectionner ses compétences en enseignement du français langue étrangère en France ; (3) début 2020, les enseignants du village du Bénin suivront une formation à l'habilitation des examinateurs/correcteurs des examens du DELF et du

vention avait permis de développer considérablement la certification en français langue étrangère au Togo. Cette relation s'exprimait également à travers la mise en commun d'acquis et de compétences. Cette semaine, une formation à l'usage des smartphones



DALF.

Le Village du Bénin et l'ambassade renouvellent ainsi la relation de confiance qui les lie depuis plusieurs années. La précédente con-

en classe de langue sera d'ailleurs dispensée au profit de 22 enseignants du Village du Bénin et de l'IFT, dans les locaux de l'institut français.

Scrutin présidentiel apaisé et transparent

## La question des réformes politiques va être soldée

(suite de la page 3)

par le gouvernement.

Selon le nouvel article 100 de la Constitution, la Cour constitutionnelle est composée de neuf (9) membres de probité reconnue, désignés pour un mandat de six (6) ans renouvelable une seule fois. Deux (2) sont désignés par le Président de la République dont un (1) en raison de ses compétences et de son expérience professionnelle en matière juridique et administrative.

Deux (2) sont élus par l'Assemblée nationale, en dehors des députés, à la majorité absolue de ses membres dont un (1) en raison de ses compétences et de son expérience professionnelle en matière juridique et administrative. Deux (2) sont élus par le Sénat, en dehors des sénateurs, à majorité absolue de ses membres dont un (1) en raison de ses compétences et de son expérience professionnelle en matière juridique et administrative. Un (1) magistrat ayant au moins quinze (15) ans

d'ancienneté, élu par le Conseil supérieur de la magistrature. Un (1) avocat élu par ses pairs et ayant au moins quinze (15) ans d'ancienneté. Un (1) enseignant-chercheur en droit de rang A des universités publiques du Togo, élu par ses pairs et ayant au moins quinze (15) ans d'ancienneté. C'est le Président de la République qui, après, nomme le Président de la Cour constitutionnelle parmi les membres de la Cour pour une durée de six (6) ans.

Télécoms / Au-delà des taux en hausse entre 2015 et 2018

## Le Togo veut se faire mieux noter par l'UIT

(suite de la page 3)

férents rapports dont ceux de l'UIT malgré ses excellentes performances. Cet état des choses s'explique essentiellement par les insuffisances constatées dans les données sur les indicateurs TIC fournies à l'UIT. Pour remédier à ces insuffisances qui impactent négativement la réputation et la compétitivité du Togo, le Ministère a sollicité un appui technique du Bureau de développement de l'UIT (BDT) pour le renforcement des capacités des différents acteurs (Ministère, ART&P, l'INSEED, Opérateurs) qui contribuent à l'éla-

boration des statistiques sur les TIC en matière de collecte, de gestion et de traitement des données TIC. Le séminaire démarré ce jour s'inscrit donc dans ce cadre. Durant 4 jours, un expert mandaté par l'UIT va outiller ces différents acteurs sur les méthodologies de l'UIT en matière de collecte, de gestion et de traitement des données TIC, afin de leur permettre d'être à même de collecter et de renseigner le mieux possible les indicateurs et les questionnaires de l'UIT relatifs aux TIC.

Socle du Plan National de Développement (PND), le numérique

est au cœur des priorités du gouvernement togolais. En témoigne la forte croissance désormais affichée par le Togo, fruit des réformes entreprises ces dernières années notamment l'ouverture du marché à deux nouveaux fournisseurs d'accès à internet (Teolis SA et GVA Togo) et l'octroi de la 4G aux opérateurs. Par ailleurs, l'entrée récente des investisseurs internationaux dans le capital de l'opérateur historique TOGOCOM devrait soutenir cette croissance. Il s'avère donc important d'outiller les acteurs pour mieux la promouvoir.

Au Burkina Faso / A travers le projet Yeleen

## La BAD approuve 48,82 millions d'euros pour améliorer l'accès à l'énergie

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (<https://www.AfDB.org/>) a approuvé, le mercredi 4 septembre, un appui financier de 48,82 millions d'euros en faveur du projet Yeleen au Burkina Faso. Le prêt permettra d'accroître la production d'électricité. Le projet Yeleen est le deuxième projet de l'initiative « Desert to Power » de la Banque au Burkina Faso. D'un coût total de 136,69 millions d'euros, le projet est prévu pour une durée de cinq ans (2020-2024). Le reste du financement sera assuré par l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE) et la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL), explique la Banque dans un communiqué.

Selon Wale Shonibare, vice-président par intérim de la Banque pour l'Energie, le Changement Climatique et la Croissance Verte, « ce projet vient s'ajouter aux efforts que la Banque déploie pour assurer un accès inclusif à l'énergie en améliorant l'électrification rurale, les interconnexions régionales et les réformes du secteur de l'énergie. Il permettra notamment d'accroître de 15% la capacité de production d'énergie du Burkina



Akinwumi Adesina, Président de la BAD

Faso, ce qui réduira sa dépendance aux importations de combustibles fossiles».

Le Burkina Faso enregistre l'un des plus faibles taux d'accès à l'électricité du continent, soit environ 21% à l'échelle nationale en 2018. A terme, ce projet permettra d'augmenter et de diversifier la fourniture d'électricité grâce à la construction de quatre nouvelles centrales photovoltaïques de 52 MWC. Il permettra aussi de développer les réseaux de distribution d'énergie. 30 000 nouveaux ménages, soit environ 200 000 personnes seront touchées.

Le projet d'électrification rurale « Yeleen » est une opération d'in-

vestissement pour l'électrification rurale hors réseau utilisant des systèmes solaires photovoltaïques décentralisés. Le but est d'accroître l'accès à l'électricité au Burkina Faso en connectant 150 000 foyers aux mini-réseaux solaires (50 000 foyers) et en utilisant des systèmes de kits solaires autonomes (100 000 foyers). La puissance installée totale des 100 mini-centrales qui alimentent les mini-réseaux est estimée à 22,6 MW. Le projet a été approuvé par la Banque en décembre 2018 dans le cadre d'un financement conjoint avec l'Union européenne et le Fonds vert pour le climat.

## RUGBY/

## Sotouboua accueille le projet Get Into Rugby

Le Directeur technique de la Fédération Togolaise de Rugby, Ouro-Koumoni Mahawiya, a donné le ton de la mise en œuvre du projet GIR Nord, mercredi 11 décembre à Sotouboua, chef-lieu de la préfecture de Sotouboua (région centrale du Togo, près de 288 kilomètres au nord de la capitale Lomé).

**Hervé A.**

Lancé le samedi 08 décembre dernier par le président de la FTR, Ludovic Bédinadé, ce projet qui vise à implémenter la pratique du rugby et la développer davantage dans la partie nord du Togo est enfin entré dans sa phase opérationnelle.

A la tête d'une équipe de quatre (04) formateurs, le Directeur technique national de la FTR a ouvert une grande brèche pour le développement du ballon ovale dans cette localité composée de plus de 22 721 habitants. Deux temps forts ont marqué cette journée de pilotage du projet GIR Nord à Sotouboua.

Les formateurs formés lors du lancement du projet GIR Nord ont formé une douzaine de professeurs de sport, ainsi que des encadreurs de rugby locaux dans la matinée de ce mercredi dans le cadre du GIR Nord. Deux modules majeurs, conçus par World Rugby à la veille des jeux olympiques, ainsi que de la coupe du monde de rugby au Japon, ont été dispensés à ces acteurs locaux.

Concrètement, il a été question "d'une immersion dans le pro-



gramme Get Into Rugby et de la préparation et l'animation d'une séance rugby selon les trois phases du programme", dit le DTN de la FTR.

Tour à tour, les barrières et a priori de bon nombre d'acteurs notamment les professeurs de sport de la localité vis-à-vis de la pratique du ballon ovale, perçue

comme un sport brutal et hautement dangereux sont tombés au fur et à mesure que les acteurs s'imprègnent des règles, de l'encadrement, et surtout des valeurs que le rugby véhicule.

Ils ont également été à l'école de la préparation et de l'animation d'une séance de GIR, et ont essayé de le mettre en pratique à

travers une séance de terrain.

A l'issue de la formation, plus de 400 élèves, enfants et jeunes dont près de 150 filles, ont activement pris part à une initiation rugby animée par l'ensemble des formateurs de la DTN et des professeurs de sport et encadreurs locaux.

(Source: APO Group)

## La FIFA a reçu quatre candidatures

Ils seront quatre. Seulement quatre. Le Brésil, la Colombie, le Japon et l'Australie avec la Nouvelle-Zélande, ont déposé à temps, vendredi 13 décembre avant minuit, un dossier de candidature pour organiser la Coupe du Monde féminine de football en 2023.

Au tout début du processus, l'Argentine, l'Afrique du Sud et la Corée étaient également annoncées partantes. Mais les uns et les autres ont renoncé avant la date limite de la FIFA pour le dépôt des dossiers. La Fédération internationale va maintenant procéder à l'évaluation des candidatures. Le choix du pays hôte sera décidé par vote lors du congrès de la FIFA, en juin prochain en Éthiopie.

Le Mondial féminin en 2023 regroupera 32 nations, soit 8 équipes de plus que lors de l'édition 2019 en France. Les Japonais semblent avoir pris une courte avance. Le comité de candidature a déjà mis en place un site Internet officiel, où les internautes sont invités à soumettre leur vision et leurs attentes pour le tournoi mondial.

Le dossier japonais propose d'organiser les matches dans huit stades différents, dont le tout nouveau stade national à Tokyo, site des cérémonies et des épreuves d'athlétisme aux Jeux de 2020.

## Ben Arfa débouté aux prud'hommes

Hatem Ben Arfa est sans club depuis son départ de Rennes cet été.

Le conseil des prud'hommes de Paris a débouté lundi l'ex-joueur du PSG de ses demandes. L'attaquant réclamait près de huit millions d'euros à son ancien club.

Le conseil des prud'hommes de Paris a débouté ce lundi Hatem Ben Arfa (32 ans) de sa demande de près de huit millions d'euros au Paris Saint-Germain. L'attaquant estime avoir été mis à l'écart par son ancien club pour des raisons extra-sportives entre avril 2017 et juin 2018 et réclamait 7,7 millions d'euros, dont une bonne partie représente des primes individuelles et collectives auxquelles il n'a pas pu prétendre pendant cette période. Hatem Ben Arfa est actuellement sans club depuis son départ de Rennes, en fin de contrat, l'été dernier. Son avocat, Me Jean-Jacques Bertrand, n'était pas immédiatement joignable pour dire si le joueur compte faire appel de cette décision.

## Geoffroy-Guichard à huis clos jusqu'à nouvel ordre

Après le spectacle donné dimanche soir par les ultras de l'AS Saint-Étienne lors de la réception du PSG (succès 4-0 des visiteurs) avec une utilisation massive d'engins pyrotechniques (plus d'une centaine de fumigènes et un feu d'artifice en toute fin de rencontre), la réaction de la commission de discipline n'a pas tardé.

Réunie lundi après-midi en urgence, elle a sanctionné lourdement l'ASSE en décidant un huis clos total du Stade Geoffroy-Guichard à titre conservatoire et a placé le dossier en instruction. À ce jour, les Stéphanois ne doivent pas rejouer à domicile avant le 11 janvier et la réception de Nantes pour le compte de la 20e journée de L1.

Le temps de l'instruction, d'autres rencontres pourraient être concernées. Et notamment un éventuel quart de finale de Coupe de la Ligue, prévu le 7 janvier, si les Verts se qualifient à Nîmes mercredi (21h05).

## FOOTBALL/ JUSTICE

## Lagardère sports mis à l'amende, contrattaque

Le mois dernier, la Confédération africaine de football (CAF) décidait de rompre le contrat controversé sur les droits médias et marketing du football africain censé le lier au groupe français, Lagardère Sports, jusqu'en 2028. De quoi provoquer la colère de la firme qui avait saisi la Chambre de commerce internationale (ICC) de Genève avant de contester cette décision.

Dans la décision, notifiée le 13 décembre 2019, l'arbitre d'urgence a examiné les raisons pour lesquelles la CAF a résilié l'accord et a rejeté toutes les demandes de Lagardère Sports. En outre, Lagardère Sports est condamnée à supporter les frais administratifs de la procédure d'arbitrage et à contribuer pour plus de 60 000 euros aux frais de justice de la CAF", a annoncé l'instance panafricaine dans un communiqué publié samedi.

Mais la firme française a contre-attaqué dimanche et apporté des précisions dans un communiqué, en estimant que l'instance panafricaine a remporté une bataille mais pas la guerre dans la mesure où l'ICC " n'a nullement statué sur le fond du litige". La firme en a profité pour tacler le compor-

tement de la CAF, qu'elle accuse pour rappel d'avoir décidé de rompre " unilatéralement" le contrat sur les droits médias et marketing du football africain censé lier les deux

parties jusqu'en 2028.

"Lagardère juge les actions de la CAF injustifiées et prendra toutes les mesures nécessaires à sa disposition pour défendre ses in-

térêts, minimiser l'impact des préjudices immédiats sur son activité et protéger les intérêts de ses actionnaires", a écrit le groupe.

## RUGBY

## Siya Kolisi décroche la palme

**Un choix limpide. Siya Kolisi, le capitaine de l'équipe sud-africaine de rugby sacrée championne du monde le 2 novembre dernier au Japon, a été désigné " Champion de l'année 2019 " par Peace and Sport.**

Une récompense décernée par l'organisation basée à Monaco pour son engagement en faveur de l'éducation et de la cohésion sociale. Né dans le township de Zwide, au nord de Port Elizabeth, Siya Kolisi s'implique au quotidien pour transmettre à la jeunesse les valeurs du sport.

Il a activement participé à la modernisation de son école, il offre des équipements sportifs au club de son enfance, les African Bombers, il a été l'an passé l'ambassadeur d'un programme destiné à équiper en lampes-photovoltaïques plus de 100 000 familles

sud-africaines isolées et privées d'électricité. Depuis la victoire des Springboks au Mondial 2019, Siya Kolisi a lancé une campagne nationale pour offrir des tablettes numériques à 262 écoles en Afrique du Sud. Le 3ème ligne a reçu son trophée Peace and Sport jeudi 12 décembre à l'Opéra de Monaco, en présence du Prince Albert II de Monaco.

Au cours de la même soirée, Peace and Sport a également récompensé la Danone Nations Cup (initiative RSE de l'année), l'association vénézuélienne Deporte para el Desarrollo (initiative Aprilé de l'année), l'organisation haïtienne GOALS (ONG de l'année), l'équipe de voile Team Malizia (en mémoire de Guo Chuanà), la Fundación Olímpica Guatemalteca (action innovante de l'année), le comité national olympique de



Bosnie-Herzégovine et les deux villes de Sarajevo et Sarajevo Est (action diplomatique de l'année), le Saint-Omer Cricket Club Stars (or-

ganisation sportive de l'année), la Naandi Foundation en Inde (programme de développement et de paix par le sport de l'année), la

Fondation du FC Barcelone et la Fondation Eric Abidal (prix spécial du jury).

En prélude à l'évaluation mutuelle du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux

## Se conformer aux normes internationales

Jean AFOLABI

Les acteurs nationaux des secteurs publics et privés intervenant dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme se retrouvent, depuis hier lundi 16 décembre 2019 à Lomé, pour le lancement officiel de l'évaluation mutuelle du dispositif national. Un exercice qui consiste, selon Kossi Toffio, directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des finances, « pour le Togo à démontrer le niveau de sa conformité aux normes internationales et le niveau d'efficacité de son dispositif. Cela suppose que l'on fournisse toutes les informations nécessaires pour prouver cette conformité et cette efficacité ». Pour l'occasion, le personnel du secrétariat du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (GIABA) et des experts formateurs ont fait le déplacement de Lomé aux fins partager avec les acteurs locaux leurs connaissances et expériences en matière d'évaluation. Et pour cause !

A travers le GAFI – Groupe d'action financière –, il a été établi des standards internationaux auxquels doivent se référer tout pays pour légiférer et mettre en place son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ces standards internationaux, appelés recommandations du GAFI, ont été acceptés par le Togo et reconnus comme normes de référence, a indiqué M. Toffio à l'ouverture des travaux lundi. Toute norme de référence induisant une mesure de conformité, le Togo a également accepté le principe de l'évaluation mutuelle. C'est ainsi qu'il a soumis en 2010 son dispositif à l'évaluation mutuelle du GIABA dans le cadre du premier cycle. A l'issue de cette première évaluation, le Togo a reconnu quelques difficultés de mise en œuvre et a accueilli toutes les recommandations qui lui ont été faites en vue de l'amélioration de son dis-



Photo de famille des participants

positif. « Notre pays a ensuite bénéficié d'un régime de suivi bienveillant du GIABA qui l'a accompagné de 2011 à ce jour afin de régler les problèmes découlant des difficultés antérieures constatées », a dit l'officiel togolais. Et d'ajouter : « Après les années de suivi, nous sommes parvenus à la fin du premier cycle d'évaluation pour le Togo et le second cycle doit commencer avec une nouvelle évaluation. Cette évaluation va se faire dans un contexte nouveau ».

D'après le représentant du ministre de l'Economie, les recommandations du GAFI ont été profondément modifiées en 2012. L'évaluation se fait suivant une nouvelle méthodologie qui combine la conformité technique et l'efficacité du dispositif de lutte. « En raison de ce contexte, nous trouvons pertinente l'organisation de cet atelier qui permettra aux acteurs nationaux de lutte de prendre connaissance des nouvelles règles d'évaluation », a dit Kossi Toffio. Pour ce faire, des experts ont fait le déplacement pour donner aux acteurs locaux une formation qui leur permettra de se familiariser avec la méthodologie et les procédures d'évaluation, notamment le renseignement des questionnaires, le déroulement de la visite sur place et les actions de suivi.

Ainsi, pendant quatre jours, les acteurs locaux vont recevoir une formation sur le processus d'évaluation mutuelle, la responsabilité du

pays évalué, le rôle de l'organisme chef de file. Et découvrir les exigences de l'évaluation en termes de conformité technique et d'efficacité du dispositif.

En général, le Togo accorde un grand intérêt à la lutte contre le crime organisé, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en particulier. Cet intérêt, aux dires de M. Toffio, se manifeste par une volonté politique clairement affichée consistant à la prise de décisions idoines permettant au Togo de mener efficacement la lutte contre ces fléaux. La promulgation le 04 mai 2018 de la loi uniforme N° 2018-004 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine –, l'adoption de ces décrets d'application le 3 août 2018, la conduite de l'évaluation Nationale des Risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dont le rapport sera validé à la fin du mois, démontrent suffisamment cette volonté politique. Mieux, dans son Plan National de Développement (PND 2018-2022), « il est prévu le renforcement des actions de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment des capitaux en mettant un accent particulier sur les stratégies de lutte en vue d'enrayer ces fléaux qui handicapent le développement socioéconomique du pays », a précisé Kossi Toffio.

Pour le Bénin voisin

## La Banque mondiale soutient la croissance économique

La Banque mondiale a décidé d'octroyer un financement de 100 millions de dollars en faveur du Bénin, selon un communiqué de l'institution parvenu le 13 décembre à Chine nouvelle. Selon la source, ce financement a pour objectif d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement béninois pour renforcer la gestion des finances publiques et de la dette; améliorer la viabilité financière du secteur de l'énergie et favoriser le développement de l'économie numérique.

Il s'agit, explique la même source, de la première de deux opérations destinées à soutenir les efforts engagés par les pouvoirs

publics pour promouvoir une croissance plus rapide et durable au cours de la période 2019-2021. « Le programme appuiera des réformes visant à renforcer la mobilisation et l'administration des recettes fiscales et à améliorer la gestion de la dette », souligne le document, qui précise que les réformes s'attacheront également à accroître la performance et la compétitivité de la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE), à promouvoir les sources d'énergie renouvelable et à soutenir le développement de l'infrastructure numérique et de l'accès abordable au haut débit grâce à la réglementa-

tion et à la concurrence.

« Ce financement permettra au Bénin de remédier à des obstacles majeurs et, ce faisant, de maintenir une croissance forte et solidaire, créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et promouvoir l'entrepreneuriat, en particulier chez les femmes et les jeunes », a indiqué Atou Seck, responsable des opérations de la Banque mondiale pour le Bénin, cité dans un communiqué. L'appui financier apporté par le Groupe de la Banque mondiale au Bénin couvre actuellement 19 projets représentant un montant total de 1,15 milliard de dollars.

Mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat

## Renforcer 25 Togolais en capitalisation des expériences

Jean AFOLABI

Sur financement du Fonds international de développement agricole (FIDA), pour la mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), il est prévu la formation de jeunes entrepreneurs en capitalisation des expériences. Aussi, le gouvernement prévoit-il les services d'une consultation individuelle. Les services du consultant comprennent, entre autres : 1- former en six (06) jours, vingt-cinq (25) personnes et les amener à maîtriser les enjeux, les principes et les concepts relatifs à la gestion des connaissances et la capitalisation des expériences ; 2 – faire connaître aux participants l'importance de la gestion de connaissances dans un projet de développement ; 3 – donner aux 25 participants des connaissances sur les méthodes et les outils de descriptions et d'ana-

lyse des expériences ; 4 – faire connaître à tous les outils de gestion et de partage de documents sur le web ; 5 – amener chacun des participants à maîtriser le processus de préparation et présentation d'une capitalisation d'expériences ; 6 – veiller à ce que les participants soient capables de formuler et développer cinq (05) thèmes de capitalisation au cours de la formation.

Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) est un projet qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) du Togo. Entré en vigueur le 23 mai 2014, ce projet est à sa troisième mission de supervision qui est conduite conjointement par le gouvernement du Togo et le FIDA et dont le principal objectif est de mesurer la performance globale et annuelle du projet au re-

gard des objectifs et résultats escomptés. L'achèvement du PNPER est prévu le 30 juin 2020 et sa clôture au 31 décembre de la même année.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural en particulier pour les jeunes et les femmes à travers le développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local. Le coût total du projet est estimé à 39,6 millions de dollars, soit 19,2 milliards FCFA, financé à 54% par le FIDA (50% prêt et 50% don) ; 9,6% par l'Etat togolais, 4,8% par les promoteurs des MPER ; 21,9% par les Institutions financières partenaires et 9% par un cofinancement qui reste à mobiliser.

Lors de prestigieuse cérémonies à Londres

## Ecobank désignée «Banque de l'Année» et «Meilleure Banque»

Ecobank ([www.Ecobank.com](http://www.Ecobank.com)) remporte les prix 'Banque de l'Année' et 'Meilleure Banque' au cours des cérémonies de remise de prix organisées par The Banker et EMEA Finance à Londres. Les filiales d'Ecobank au Cameroun, en Gambie et au Rwanda ont reçu le Prix de Banque de l'Année à la cérémonie organisée par The Banker le 28 novembre 2019. Cette reconnaissance est suivie par celle des filiales d'Ecobank au Cap-Vert, en Gambie, au Libéria et au Zimbabwe qui remportent chacune le Prix de Meilleure Banque à l'occasion de la cérémonie du Prix Bancaire Africain organisée par EMEA Finance le 05 décembre, indique un communiqué en date du 9 décembre 2019 du groupe bancaire basé à Lomé.

The Banker est le plus prestigieux magazine international sur la finance et EMEA Finance est le magazine le plus lu par la communauté bancaire internationale. Selon les propos du Directeur Général du Groupe Ecobank, Ade Ayeyemi : « Nous sommes heureux d'être reconnus 'Banque de l'Année' et 'Meilleure Banque' dans deux cérémonies distinctes à Londres. Cette récompense vient ainsi confirmer la force de notre marque dans plusieurs pays en Afrique, de notre plateforme panafricaine unique et de nos produits et solutions bancaires innovants. En effet, notre stratégie de Banque Unique offre l'excellence bancaire souhaitée pour nos clients des Pôles Services aux Particuliers, aux PME-PMI (Banque Commerciale) et aux

Grandes Entreprises dans les 33 pays où nous sommes présents sur le continent ».

Le groupe bancaire, estime que les membres du jury ont été impressionnés par la bonne gestion, le modèle commercial et les initiatives stratégiques adoptés par Ecobank de même que sa technologie avant-gardiste. Le jury a loué les innovations récentes de la Banque notamment les produits digitaux de financement du commerce, Ecobank Online & Omni Lite, la solution de paiement digital, Ecobank Pay, et la solution de paiement international, Rapidtransfer. Ces produits transforment le secteur bancaire et contribuent à rendre les entreprises africaines autonomes en offrant une meilleure accessibilité et un coût de transaction réduit.

Avec une nouvelle acquisition depuis le 12 décembre

## Un Boeing 737-800 porte la flotte d'ASKY à neuf

ASKY, la compagnie communautaire basée à Lomé, a pris livraison ce jeudi 12 décembre 2019 d'un nouvel avion Boeing 737-800. L'appareil, en provenance d'Addis Abeba, s'est posé à 15h30 cet après-midi à l'aéroport international de Lomé, rapporte le portail NewsAero. Immatriculé ETAXI (msn 35289), il peut accueillir jusqu'à 154 passagers, configuré en 16 sièges en classe Affaires et 138 sièges en classe Economie. Avec cette nouvelle acquisition, ASKY

compte désormais une flotte exclusive de huit Boeing 737s (dont cinq 737-700 et trois B737-800) et un Bombardier Dash8-400. Un atout qui lui permettra de renforcer et d'étendre son réseau, ajoute la même source.

Actuellement leader du marché d'Afrique Centrale et de l'Ouest en termes de villes desservies dans 20 pays africains, le transporteur a récemment ouvert une ligne vers Johannesburg, en Afrique du Sud, au départ de Douala (Cameroun)

et de Libreville (Gabon). Elle a annoncé l'ouverture des vols vers le Cap Vert à partir d'avril 2020. Dans la même veine, elle lorgne également d'autres niches sur le continent et en dehors. "Nous prospectons la région de l'Afrique de l'Est et d'autres marchés tels que Dubaï, le Liban et Paris. Pour ce faire, nous attendons le résultat des études de marché et l'acquisition des droits de trafic sur ces marchés", a révélé Nowel Ngala, le directeur commercial d'ASKY.

## Corruption dans l'administration publique

# Un avant-projet validé pour enrayer le phénomène

Etonam Sossou

Quelles solutions aux actes de corruption dans l'administration publique ? Le texte du « projet de loi fixant les règles d'éthique, de déontologie et les obligations de l'administration publique et des services publics » a été validé le 12 décembre 2019 par des cadres du ministère de la Fonction publique et des membres de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), à Lomé. Le gouvernement vise à travers ce nouveau projet de loi, une véritable administration axée sur la performance. Laquelle performance dépend avant tout des acteurs qui l'animent sur la base des règles et procédures adaptées et avec un comportement exemplaire et éthique. « Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la réforme au niveau de l'administration publique togolaise et dans la perspective de la moralisation de la vie publique. C'est pourquoi il est impératif de renforcer le dispositif juridique en vue de prévenir et d'anticiper des comportements déviants qui emmènent les fonctionnaires à ne pas servir comme



il le faut » a affirmé le Secrétaire Général du Ministère de la fonction publique, Atissim Assih.

En effet, ces dernières années on assiste à la recrudescence de certains comportements et pratiques des agents de l'administration publique, qui ne traduisent pas le respect des règles de déontologie et des valeurs d'éthique. « Le gouvernement s'est engagé dans un processus de moralisation de la vie publique à travers l'adoption de plusieurs instruments juridiques notamment la Charte Africaine sur les Valeurs et les Principes des Services Publics et de l'Administration, la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption

et le Protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption », a expliqué le Secrétaire Général.

La Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) prend une part active au projet. « Ce document va compléter le statut général de la fonction publique qui prévoit des sanctions disciplinaires à l'encontre des agents de l'État. En matière d'éthique, il est prévu un ensemble de règles pour accompagner l'agent public dans son comportement personnel. Alors que la déontologie permet d'améliorer les services publics », a précisé Wiyao Essohana, président de la HAPLUCIA.

## Contre l'Extrémisme religieux

# La CNLPAL en campagne sur toute l'étendue du territoire

Des chefs religieux, des leaders communautaires, les forces de l'ordre et de sécurité, des chefs d'associations de femmes ou de jeunes etc. Du 16 décembre jusqu'en janvier 2020, c'est tout le Togo qui sera sensibilisé à la lutte contre l'extrémisme religieux et à l'apaisement social. Une invitation à l'école de la paix et du bon sens, initiée par la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CNLPAL), pour inciter chaque acteur social à s'interroger sur sa propre capacité à prévenir et à empêcher les nouvelles menaces terroristes.

La première étape de cette activité (du 16 au 19 décembre 2019) sera consacrée aux responsables des confessions religieuses et des organisations de la société civile pour leur contribution à préserver et consolider les acquis de la paix dont jouit déjà le Togo. Ces rencontres vont permettre aux participants de servir de relai auprès des populations afin qu'elles puissent dénoncer les potentiels groupes djihadistes dormants ou terroristes en gestation et à encourager les différentes plateformes d'échanges d'informations et réseaux d'alerte à décourager tout acte suspect susceptible de troubler la paix sociale. « Reconnaissant le grand rôle que les religions jouent en Afrique et au Togo donc, du fait de leur influence sur leurs fidèles, il nous a semblé judicieux de faire appel à cette élite pour



bénéficier de sa contribution citoyenne dans le sens de la culture des vertus de paix et de sécurité afin d'éviter à notre pays le triste sort que connaissent les autres nations » a précisé Inoussa Bouraïma, Vice-président de la CNLPAL.

La deuxième étape concerne la présidentielle de 2020 au Togo. Déjà des velléités s'annoncent au niveau des états-majors des partis politiques qui s'activent pour ne pas être absents à cette compétition de grande envergure pour le devenir du Togo. Fort de constat, la CNLPAL conformément à l'une de ses missions relatives à la culture de la paix, voudrait contribuer à la restauration de cette confiance indispensable à un processus électoral serein à travers le présent projet en direction de la population, notamment la frange des acteurs considérés comme des maillons essentiels de la société civile. Ainsi, à travers cette campagne la CNLPAL voudrait-elle demander aux acteurs politiques de proscrire de leurs discours des propos haineux ou empreints de provocation ; encourager les militants et sympa-

thisants des partis politiques à ne pas recourir à la violence sous toutes ses formes ; inviter l'ensemble des couches sociales et tous les acteurs impliqués dans le processus électoral à ne pas recourir aux armes blanches ou à feu lors des manifestations ; prôner un comportement citoyen avant, pendant et après le scrutin. « La CNLPAL lance un appel patriotique à toutes les institutions impliquées dans la conduite du processus électoral afin qu'elles transcendent tout clivage partisan pour garantir la transparence, l'équité, la paix et la non-violence au cours du scrutin » a ajouté le Vice-président.

La CNLPAL est une commission administrative autonome qui est rattachée à la Présidence de la République. Aux termes de l'article 2 du décret la créant, elle est, à la fois, l'organe de coordination et le point focal au niveau national en ce qui concerne la lutte contre la circulation illicite des armes légères, depuis 2003. Les présentes activités sont organisées grâce à un fonds spécial du Gouvernement.

## Santé

# Des moustiquaires renforcées réduisent de 25% les cas de palu

Etonam Sossou

Une étude réalisée en Ouganda révèle que des moustiquaires imprégnées d'insecticide, associées à un nouveau produit chimique, pourraient réduire les cas de paludisme d'environ 25%. Les chercheurs affirment que malgré l'utilisation généralisée de moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action en Afrique subsaharienne, leur impact sur la lutte antipaludique est moins important que prévu parce que les moustiques sont de plus en plus résistants aux insecticides appelés pyréthroides utilisés pour traiter les moustiquaires. L'organisation mondiale de la santé (OMS) a entre-temps approuvé le nouveau produit chimique appelé pipéronyl butoxyde (PBO) pour renforcer les moustiquaires existantes dans les zones où la résistance est courante, ont ajouté les chercheurs. « Les moustiquaires imprégnées de PBO à longue durée d'action ont été plus efficaces que les moustiquaires conventionnelles en Ouganda, où la résistance aux pyréthroides est élevée », Martin Donnelly, École de médecine

tropicale de Liverpool

Dans le cadre d'un essai à grande échelle lancé en février 2017 et qui devrait s'achever en avril 2020 en Ouganda, les chercheurs comparent l'efficacité des moustiquaires imprégnées du produit chimique standard et celles utilisant le nouveau produit chimique pour réduire les cas de paludisme.

Dans le cadre d'un essai à grande échelle lancé en février 2017 et qui devrait s'achever en avril 2020 en Ouganda, les chercheurs comparent l'efficacité des moustiquaires imprégnées du produit chimique standard et celles utilisant le nouveau produit chimique pour réduire les cas de paludisme. « Les moustiquaires imprégnées de PBO à longue durée d'action ont été plus efficaces que les moustiquaires conventionnelles en Ouganda, où la résistance aux pyréthroides est élevée », déclare Martin Donnelly, expert en génétique de la résistance aux insecticides à la Liverpool School of Tropical Medicine, basée au Royaume-Uni, qui codirige les essais en Ouganda. Les chercheurs ont présenté les résultats les résultats

préliminaires de l'étude le mois dernier (21 novembre) lors de la 68<sup>e</sup> assemblée annuelle de la Société américaine de médecine tropicale et d'hygiène tenue aux États-Unis. Ils affirment que le nouveau produit chimique bloque la résistance des moustiques à l'insecticide contenu la moustiquaire.

Selon les chercheurs, les moustiques femelles porteuses du paludisme étaient 80% moins nombreuses dans les ménages dotés de moustiquaires traitées avec le PBO que dans les ménages utilisant des moustiquaires conventionnelles. « Moins de moustiques anophèles femelles signifie moins de piqûres infectieuses pour les membres de la communauté, ce qui entraîne à son tour une réduction de la transmission de l'infection palustre », explique Martin Donnelly.

A en croire ce dernier, le nombre d'enfants testés positifs au parasite du paludisme au cours d'une période de 12 mois suivant la distribution des moustiquaires était inférieur de 25% à celui des enfants sous moustiquaires traitées au PBO.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°572  
de LOTO KADOO du 06 Décembre 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 573<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO. Le vendredi précédent, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été remportés dans toutes les villes du pays, par les parieurs lors du dernier tirage.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°573 de LOTO KADOO du 13 Décembre 2019

66 14 55 28 21

## LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°128  
DE LOTO Sam du 07 Décembre 2019

Le tirage N°129 du LOTO Sam a eu lieu samedi 14 Décembre 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, C'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés

Ainsi dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 70821

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°129 de LOTO SAM du 14 Décembre 2019

Numéro de base

80 13 67 43 42

Passez des **nuits**  
**paisibles** avec les **forfaits**

**DATA NUIT**

TAPEZ **\*919\*10#**

**Des Gigas**  
**nuits !!!**

Forfaits	Tarifs	Volume	Validité
<b>Nuit Mini</b>	<b>450. FCFA</b>	<b>2 Go</b>	<b>1 jour (22h à 6h)</b>
<b>Nuit Maxi</b>	<b>900. FCFA</b>	<b>3 Go</b>	<b>3 jours (22h à 6h)</b>

Chaque type de forfait est cumulable en solde  
et en durée de validité. **SOLDE \*919\*8\*2#**



service client : 888 [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel) [www.twitter.com/togocel\\_tg](http://www.twitter.com/togocel_tg) [instagram/Togocellulaire](https://www.instagram.com/Togocellulaire) [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) certifiée ISO 9001 : 2015; ISO 14001 : 2015 et ISO 27001 : 2013

